

Ma sélection du 21/03/2011

CONCURRENCE

| | | |
|-------------------------|--|---|
| LA TRIBUNE (27 JANV 11) | Groupama proche d'entrer au capital de Premafin en Italie | 3 |
| LES ECHOS (20 JANV 11) | Générali : Dassault aimerait entrer au capital de l'assureur italien | 5 |
| LES ECHOS (18 JAN 11) | AXA et Novalis veulent s'allier en épargne retraite d'entreprise | 6 |



▼ ASSURANCE

Groupama proche d'entrer au capital de Premafin en Italie

Les assemblées générales de Premafin et de Fondiaria-Sai ont entériné l'augmentation de leur capital. La montée de Groupama dans Premafin dépendra de l'avis du gendarme italien des marchés.

PAR MATHIAS THÉPOT

Il n'y a plus qu'à attendre pour Groupama. Ces deux derniers jours ont vu Premafin et sa filiale, l'assureur Fondiaria-Sai entériner, lors de leurs assemblées générales, l'augmentation de leur capital respectivement de 250 millions et 460 millions d'euros. Groupama, qui envisage de prendre une part directe dans Fondiaria-Sai « dans le cadre de cette augmentation de capital ou en achetant des titres sur le marché », doit maintenant attendre le verdict du gendarme de la Bourse de Milan, la Consob. Elle dira si Groupama doit lancer une offre publique d'achat (OPA) sur Premafin et Fondiaria-Sai, ce que l'assureur français s'était engagé à ne pas faire lors du passage de l'accord avec Premafin en octobre 2010. En

effet, le holding détenu en majorité par la famille Ligresti détient déjà 37 % de Fon-Sai, et l'assureur français y aura une participation indirecte de 7 %. Mais la Consob contrôlera le risque d'une prise de contrôle par Groupama du groupe italien ou d'une éventuelle action de concert menée avec la famille Ligresti.

Si la Consob rend un avis négatif sur la nécessité de faire une OPA – la date n'a pas encore été fixée –, le groupe dirigé par Jean Azéma investira 145 millions d'euros dans la holding de l'influente famille

Ligresti a assuré que Groupama ne serait qu'un « actionnaire financier » qui « n'entrerait absolument pas dans la gestion » de Premafin.

italienne, diluant ainsi de 51 % à 34,2 % la part des Ligresti dans Premafin.

UN LEADER ITALIEN

L'investissement Français arrive au bon moment pour l'entreprise transalpine qui pourrait ainsi faire passer sa dette de 1,9 à 1,66 milliards d'euros. La famille Ligresti a assuré que Groupama ne serait qu'un « actionnaire financier » qui « n'entrerait absolument pas dans la gestion » de Premafin, même s'il pourra nommer un membre au sein du conseil d'administration. La transaction est aussi l'occasion pour Groupama de consolider sa présence en Italie. Il prendrait pied au sein de Fondiaria, troisième groupe d'assurances du marché italien derrière Allianz et Generali, et également leader du marché en assurance auto.

Une décision positive de la



Consob entraînerait en revanche un chamboulement dans la gouvernance de Premafin qui ne serait pas du goût de la famille Ligresti. Selon certaines rumeurs – toutes démenties – la puissante famille italienne prévoirait dans ce cas d'abandonner l'idée de l'entrée de Groupama à son capital.

Elle ouvrirait alors la voie à une prise de participation aux banques créancières, aux premiers rang desquels Unicredit.

En contrepartie, des actifs de Fondiaria comme ses filiales d'assurance Milano Assicurazioni ou Liguria-Sasa pourraient être cédées à Groupama.

L'ITALIE, PREMIER MARCHÉ INTERNATIONAL POUR GROUPAMA

L'éventuelle prise de participation de Groupama dans Premafin ne serait pas la première opération de l'assureur français de l'autre côté des Alpes. L'Italie est d'ailleurs le premier marché international du groupe. Ainsi, en 2009, Groupama Assicurazioni est née de la fusion des activités de Groupama en Italie et de Nuova Tirrena. La filiale italienne (1,4 milliards d'euros de CA en 2009) se place au 9^e rang des assureurs Non Vie et au 24^e rang des assureurs Vie. Par ailleurs, en 2003, Vincent Boloré a facilité l'entrée de Groupama au capital de la banque d'affaires italienne Mediobanca dont les Ligresti, Boloré et Groupama sont, ensemble, les premiers actionnaires (14 %)... L'Autorité italienne de la concurrence s'interrogerait d'ailleurs sur d'éventuelles intérêts croisés entre deux compagnies censées être concurrentes : Generali, le premier assureur italien et Fon-Sai. Actionnaire de Premafin à hauteur de 5 %, Vincent Boloré est aussi vice-président de Generali



Generali : Dassault aimerait entrer au capital de l'assureur italien

GENERALI EN BOURSE À MILAN, EN EUROS



expliqué Laurent Dassault au « Corriere della Sera ». Le fils de Serge Dassault est membre du conseil d'administration de Generali France et a siégé à celui de Generali de 2004 à 2007. Il précise avoir demandé à Vincent Bolloré, dont il est très proche et qui est actionnaire et vice-président de Generali de le faire revenir au sein du conseil d'administration de l'assureur italien.

Laurent Dassault, le vice-président de Dassault, a indiqué hier dans la presse italienne qu'il souhaiterait que son groupe entre au capital de Generali en prenant « une participation d'au moins 1 % ». « Le calendrier ne dépend pas de moi. C'est une décision qui doit être prise au niveau de l'entreprise. Je dois convaincre mon père, qui est un homme d'avions avec une passion pour la presse et la politique », a



ASSURANCE

Les deux groupes se connaissent, AXA étant l'un des réassureurs de Novalis Taitbout. Ils pourraient créer une coentreprise à 50-50 dédiée à la retraite collective.

AXA et Novalis veulent s'allier en épargne retraite d'entreprise

Les assureurs et les groupes de protection sociale se mettent en ordre de marche pour pouvoir capter le potentiel du marché de l'épargne retraite. Selon « Le Monde » de samedi, AXA et Novalis Taitbout auraient ainsi engagé des discussions en vue d'une alliance et le dossier serait à l'étude à l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP).

Une porte-parole d'AXA a confirmé l'existence du projet, sans préciser la forme que ce partenariat pourrait prendre. Selon nos informations, le sujet aurait déjà été formellement évoqué avec le comité d'entreprise de Novalis Taitbout. Chez AXA, les représentants du personnel auraient été informés de l'existence de discussions la semaine dernière.

« Liens historiques »

AXA et Novalis Taitbout ne sont pas étrangers l'un à l'autre, puisque le premier est l'un des réassureurs de référence du second. « Ce partenariat pourrait d'abord consister en la rénovation et la redynamisation de leurs liens historiques de réassurance : Taitbout était jadis réassuré à 100 % par l'UAP », décrypte Cyrille Chartier Kastler, président de Facts & Figures.

Selon plusieurs sources concordantes, leur objectif serait de devenir « l'acteur de référence en épargne retraite collective », un marché sur lequel AXA est déjà numéro un.

LES CHIFFRES CLEFS DE NOVALIS TAITBOUT

DONNÉES 2009

| | ASSURANCE DE PERSONNES | RETRAITE |
|---|-----------------------------------|---------------------|
| ENTREPRISES ADHÉRENTES | 20.100 | 162.300 |
| PARTICIPANTS ACTIFS ET RETRAITÉS | 776.500 | 3.828.300 |
| ENCAISSEMENTS ANNUELS EN MILLIONS D'EUROS | 1.061 | 5.745 |
| PRESTATIONS ANNUELLES EN MILLIONS D'EUROS | 726 HORS CHARGES DE PROVISIONS | 8.166 |
| CLASSEMENT (FRANCE) | 5 ^E RANG | 3 ^E RANG |

« LES ÉCHOS » / SOURCE : SOCIÉTÉ

« C'est ce qui semble le plus logique : Novalis Taitbout, peu présent sur ce créneau, était en quête d'offres et de partenariats avec des tiers, quant à AXA, ils veulent garder leur avance dans le domaine des collectives », explique Cyrille Chartier Kastler. Pour faciliter les choses, les deux groupes auraient un certain nombre de grands comptes en commun.

Selon nos informations, les deux partenaires auraient jeté les bases de leur coopération à l'automne, avec l'intention de créer une coentreprise détenue à 50-50. Avec l'idée de démarrer les activités commerciales assez vite en 2011. AXA apporterait son savoir-faire technique et de gestion, Novalis son réseau de distribution et surtout son portefeuille. La cible commerciale priori-

taire représenterait 100.000 grosses entreprises, pour un total d'environ 1,7 million de salariés. L'exercice comporterait une difficulté : la nécessité de transférer à AXA, avec l'accord des instances représentatives du personnel, une partie des salariés de Novalis Taitbout.

Partenariat « transcode »

Ce genre de partenariat « transcode », entre groupes capitalistiques (ou mutualistes) et groupes paritaires, n'est plus tout à fait une première. La Mondiale et AG2R ont créé un précédent en 2007 en décidant de s'allier pour former un nouveau poids lourd en assurance de personne. La nouveauté réside plutôt dans l'émergence ou la formalisation d'alliances dédiées à

l'épargne retraite et, en général, non exclusives.

Groupama et Réunica (par ailleurs en discussions avec Pro-BTP) ont réactivé leur partenariat fin 2007 pour créer une filiale commune spécialisée en épargne-retraite, Réunima. Dans la même veine, Generali a renforcé en juin 2008 ses liens historiques avec le groupe paritaire Mornay (lui-même en discussions avec le groupe paritaire D&O, et avec la Mutuelle Générale). Enfin, CNP Assurances et Malakoff Médéric ont réaffirmé leurs ambitions communes dans le domaine et se sont lancés sur le plan opérationnel, malgré le blocage de leur projet de coentreprise par l'ACP.

La plupart des observateurs s'accordent sur un point : a priori, cette nouvelle alliance, si elle se concrétisait, ne devrait pas remettre en cause l'autre grand projet de Novalis Taitbout, à savoir son rapprochement avec Vauban-Humanis et Aprionis. Les trois groupes (qui comptent AXA comme réassureur) ont fait savoir en novembre dernier qu'ils engageaient « une démarche de rapprochement visant à créer un des tout premiers groupes paritaires de protection sociale en France ». Rapprochement qui devrait se concrétiser par la création d'une association sommitale unique « dès janvier 2012 ».

GÉRALDINE VIAL